

Radio en temps de catastrophes

Michel Meyer, directeur général adjoint & directeur du réseau France Bleu, Radio France



Catastr

Michel Meyer, *directeur général adjoint & directeur du réseau France Bleu, Radio France*

France Bleu au plus près des joies et des peines

En 2003, le réseau France Bleu s'est affirmé en France comme un archipel radiophonique majeur. Le paysage radiophonique français où, Internet oblige, l'effet « toile » est devenu une donnée capitale. Aujourd'hui, chaque auditeur de station locale dans « les pays » de France, peut en effet participer en temps réel à la vie de sa région sans pour autant perdre, grâce à la veille des journalistes de la tête du réseau France Bleu, le pouls du grand monde.

Tout est désormais partout sur notre antenne : le local et le global s'y conjuguent dans une forme de « *globcal* », mais sans altérer une seule fibre du lien social d'intense proximité qui, plus que jamais, reste notre raison d'être. C'est un atout considérable face à des antennes généralistes concurrentes souvent univoques de par leur vocation strictement hexagonale.

Proximité

Grâce à cette configuration, France Bleu se trouve au plus près des joies, mais aussi des peines, des régions de France, *a fortiori* lors des drames et des crises (inondations, accidents, incendies et cataclysmes naturels, etc.) qui les frappent.

Il était essentiel que, sur la base d'une étroite coopération avec la Protection civile, les radios de France Bleu s'affirment en tant que « radios de crise » du pays.

Ce fut le cas en 1999, lors de la terrible tempête de décembre, ou encore lors des catastrophes écologiques consécutives en 2001 au naufrage de l'*Erika*, ou en janvier 2003, lors de la marée noire provoquée par le *Prestige*. Et puis encore à Besançon, le 23 février 2004, alors qu'un tremblement de terre privait à 19h00 la cité d'électricité, obligeant le maire à chercher son chemin dans sa propre ville, avant de rejoindre le studio France Bleu pour analyser la situation.

Chaque fois, les stations de Radio France firent florès. Les téléphones étaient hors service: seule la radio fonctionnait encore. Les préfectures étaient débordées et les services officiels submergés, mais les reporters étaient partout sur la brèche dans les villes et villages en difficulté, et les auditeurs en désarroi tout le temps chez eux à l'écoute des 43 stations. Le transistor redevenait une porte ouverte sur le reste du monde, permettant d'orienter secours et dons en faveur des sinistrés de ces

cataclysmes. Avec le réseau France Bleu, nous sommes pleinement dans une tradition de solidarité humaine.

Pour bien comprendre la fonction essentielle qu'ont aujourd'hui les stations du réseau France Bleu, il suffit d'écouter Gabriel Valdisseri qui, sous l'égide de Christiane Chadal, déléguée de Radio France pour le Sud Méditerranée, pilota les actions de la station de Nîmes lors des inondations monstres de l'automne 2002.

Cet accompagnement de radio de crise, échelonné sur plus de trois semaines, débuta dès les premières averses : « Au début des pluies, » se souvient Gabriel Valdisseri, « la route nationale Alès - Nîmes n'avait pas été fermée par les pouvoirs publics. De ce fait, plus de cent véhicules se sont retrouvés prisonniers une heure après, avec de l'eau à mi-portières, au rond-point de la Calmette, une petite commune avant Nîmes. Tous les appels des portables de ces naufragés ont convergé vers France Bleu Gard - Lozère. Ceux qui n'étaient pas trop loin ont trouvé refuge en ce lieu ! Toute la nuit, l'équipe de France Bleu s'est relayée sur l'antenne pour accompagner, rassurer et informer sur les moyens mis en place pour venir au secours des naufragés.

Au fur et à mesure, les portables se sont déchargés et se sont éteints. Cette nuit-là, plus de 1500 personnes sont restées immobilisées sur les routes gardoises au milieu de torrents de boue, juste reliées à la vie par la

opphes

et radio

longueur d'ondes de France Bleu Gard - Lozère. »

La multiplication des catastrophes naturelles ou technologiques aux conséquences souvent dramatiques pour les victimes, a démontré l'impérieuse nécessité de développer, dans le contexte des situations de crise, l'information des populations grâce à la radio. En effet, celle-ci joue un rôle essentiel dans ce domaine, tant pour relayer les consignes des autorités sur les comportements à adopter avant et pendant une crise que pour informer et aider autorités et populations sinistrées, afin d'assurer le retour à la situation normale.

C'est dans cet esprit que la direction de la Défense et de la sécurité civiles du ministère de l'Intérieur a décidé de se rapprocher de Radio France pour renforcer la coopération dans ce domaine.

Cette démarche correspond à trois objectifs :

- développer la diffusion aux populations de *consignes préventives et comportementales* ;
- faciliter la *mise en place de radios de gestion et d'accompagnement de crise* dédiées à tout type de risques ;
- créer un véritable *partenariat* entre les préfets de zone et de département, d'une part, et Radio France, d'autre part.

La première mesure significative se

traduit par la conclusion d'une convention de portée nationale qui détermine les conditions de partenariat entre le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure des Libertés locales et Radio France.

Par ailleurs, il a été procédé à un échange d'informations sur la localisation des sites répertoriés soumis à un plan particulier d'intervention et les zones de couverture des émetteurs Radio France.

Enfin, la décision d'élaborer en commun un *vade-mecum* destiné aux services des préfetures et aux responsables des stations locales de France Bleu constitue une étape importante dans les relations entre les pouvoirs publics et les services de radiodiffusion.

Cette démarche vise à renforcer la coopération mutuelle qui ne devra pas se limiter à la seule période de crise mais viser toutes les situations :

- *avant la crise :*

- connaissance mutuelle des acteurs, des organisations et de leurs fonctionnements respectifs ;
- meilleure compréhension de la complexité des décisions en situation de crise ;
- travail pédagogique et de sensibilisation vis-à-vis de la population concernant les consignes préventives et comportementales ;
- travail de prévision et planification ;
- présence de journalistes lors des exercices d'entraînement.

- *pendant la crise :*

Radio France, par l'intermédiaire de l'une de ses radios sert de lien entre les autorités et la population. Elle relaie les consignes des autorités et assure une mission d'information générale.

- *après la crise :*

Le lien établi entre les autorités et la population se poursuit au-delà de la crise en vue de revenir à une situation normale.

La radio joue un rôle de soutien important en accompagnant les populations sinistrées dans leurs démarches, notamment administratives, et en leur permettant d'apporter leurs témoignages à l'antenne.

La radio sera en outre associée aux retours d'expérience. La participation des équipes des radios aux débriefings, non seulement en tant qu'acteurs mais aussi en tant que témoins, doit contribuer à rendre encore plus efficaces ces actions de sauvegarde de la population.

Les retours d'expérience antérieurs montrent notamment la nécessité de mettre en place des radios dédiées à la crise ou des sessions spéciales de programmes.

Être là, *utile et prévisible*, lorsque l'imprévisible surgit, là a été, est et reste plus que jamais, la vocation centrale et retrouvée de la radio !